

**Liste des Délibérations du Conseil municipal  
Séance du 15 MAI 2023**

**Présidé par Joseph THEBAULT, Maire**

**PRESENTS** : Jean-Paul RONSIN, Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Nicolas AUBIN (à 20h20), Sophie RABORY, **Adjoint**. Raymond BLOUET, Jean RONSIN, Agnès GODREUIL, Francine RABINIAUX, Chrystel CAULET, Mylène MENARD, Mélynda HASSOUNA, Caroline COPPENS, Nicolas VOLLE, Flavie ANNE, David LE LARGE, Mathieu LEVILLAIN, Christine PERTUISEL Fabien GRIGNON, Pierre PIRON, Mathias JOLY.

**Excusés - Procurations** : Regine LEFEUVRE à Joseph THEBAULT, Betty GAYYVRAMA à Sophie RABORY, Sébastien GOUDARD à Michel HALOUX, Annick VIVIEN à Francine RABINIAUX, Philippe MACQUIN à Fabien GRIGNON.

**Secrétaire de séance** : Sophie RABORY

**Présents** : 21/22 à 20h20 **Absents excusés** : 5 **Procurations** : 5 **Votants** : 26/27

*A défaut de précision, les délibérations sont votées à l'unanimité.*

### **INSTANCES MUNICIPALES**

**ORDRE du jour** : les points relatifs à la revente du lot 5.30 de la ZAC et à la création d'un emploi contractuel sont retirés de l'ordre du jour.

**PROCES-VERBAL du 3 avril 2023** : arrêté.

### **FINANCES (Michel HALOUX)**

#### **OUVERTURE DE CREDIT DE 400 000€.**

Le conseil municipal souscrit une ligne de trésorerie de 400 000 € et charge le Maire de signer la convention avec la banque retenue.

#### **EMPRUNT DE 800 000 €**

Comme évoqué lors du DOB et du budget, le conseil municipal décide de réaliser un emprunt de 800 000 € pour financer les investissements en cours et à venir, auprès de la Banque des Territoires.

#### **DISPOSITIF ARGENT DE POCHE**

Le conseil municipal reconduit le dispositif « argent de poche » pour l'été 2023 avec une enveloppe financière de 3000 €.

#### **ERADICATION DU FRELON ASIATIQUE**

Le frelon asiatique a proliféré ces dernières années au détriment des autres espèces. L'éradication était financée par Montfort Communauté jusqu'à présent. Le conseil municipal décide de prendre en charge les destructions des nids pour l'année 2023 et en valide les modalités.

#### **INDEMNITE DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE**

Le conseil municipal poursuit le versement de l'indemnité de gardiennage de l'église à la paroisse Saint-Louis Marie à son taux maximum (actuellement de 496,09 € / an pour un gardien résidant la commune).

### **EQUIPEMENT SPORTIF- SALLE DE SPORT**

#### **AVIS SUR LA PROPOSITION DE MONTFORT COMMUNAUTE CONCERNANT LE FINANCEMENT ET LA MAITRISE D'OUVRAGE**

En septembre 2021, le conseil municipal avait validé le projet de la salle de sport et son cout alors estimé à 2,639 M€ HT. Ce cout a été actualisé en phase à 3,163 M€ HT en juin 2022. Après analyse des offres les plus avantageuses, ce coût est de 3,7 M€ HT ; coût très impacté par l'inflation. Il passe à 3,431M € HT avec des modifications (renoncement au mur d'escalade intérieur et abaissement de la hauteur de la salle).

En février dernier, la commission « finances », a débattu de la programmation de la salle de sport dans un contexte budgétaire contraint. Si la commune l'engage seule, elle compromet le fonctionnement de la collectivité. Ne souhaitant pas renoncer à réaliser cet ouvrage, ni renoncer à la tranche 2, la commission a préconisé de rechercher d'autres sources de financement. Comprenant les enjeux et les besoins sportifs du territoire, Montfort Communauté a décidé de participer au financement de la salle neuve ; ouvrage identifié au plan sport en 2015. Montfort Communauté deviendra propriétaire de la nouvelle salle une fois achevée (tranche 1) en dédiant dorénavant la mezzanine au transfert de la musculation, actuellement assurée par le club de musculation de Pleumeleuc.

Le 3 avril, le président de Montfort Communauté a signifié la proposition relative à la prise en charge financière de la nouvelle salle de sport validée en conseil communautaire. Dans ce cadre, la commune financera

1/3 de l'équipement plafonné à 1M€. La salle neuve (tranche 1) deviendra la propriété de Montfort Communauté.

Le conseil municipal est favorable à la proposition de portage de la nouvelle de sports par Montfort Communauté.

#### **AVENANT au CONTRAT DE MAITRISE D'ŒURE**

Le conseil municipal valide un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour intégrer la reprise d'études entre la phase ACT et les marchés du fait des dernières modifications de conception de l'ouvrage. Les honoraires de maîtrise d'œuvre sont majorés de 8500 €.

### **URBANISME – FONCIER (Joseph THEBAULT)**

#### **LOTISSEMENT BASTILLE :**

- Vente définitive du lot I1 (252 m<sup>2</sup>) : prix de 63 000 €
- Délégation au maire pour signer les ventes définitives des lots I et G lorsque les conditions suspensives sont réalisées.

#### **ZAC DU PONT AUX CHEVRES : RETROCESSION**

Le conseil municipal valide la rétrocession à la commune des voies et espaces publics de la tranche 4 de la ZAC et mandate M. Le Maire à signer le procès-verbal de remise et l'acte notarié.

#### **DROIT DE PREEMPTION URBAIN**

Le conseil municipal renonce à exercer le droit de préemption Urbain sur la cession du lot G3 de la Bastille, et de la maison au 27 rue de Montfort.

### **VOIRIE ENVIRONNEMENT (Jean-Paul RONSIN)**

#### **VOIRIE - RESEAUX : PROGRAMME DE TRAVAUX 2023**

Le 29 mars, la commission voirie a défini le programme de travaux à réaliser prioritairement sur la voirie communale et les réseaux.

Le conseil municipal valide ce programme 2023, qui représente un budget minimal de 94 165 € HT.

### **SERVICE POSTAL (Joseph THEBAULT)**

Comme en 2020, la direction départementale de La Poste indique que la baisse d'activité postale les amène à diminuer l'amplitude d'ouverture, ou à poursuivre l'activité dans le cadre d'une agence postale assurée par la mairie ou d'un « Relais Postal » confié à un commerçant. Suivant l'avis du Maire le conseil municipal est favorable à un relais postal assuré par un commerçant de la commune (Abstention de Mme RABORY).

### **INFORMATIONS**

- Programmation des travaux du giratoire de Tournebride réalisé de fin mai à septembre par le Département d'Ille et Vilaine sur la RD 72.
- Présentation de la [base ludique](#) de la ZAC (les habitants du quartier ont été invités à une réunion de présentation le 12 mai)
- Villa Vanille ; portes ouvertes le 14 juin après-midi
- Cartes d'identité – Passeports. Pour améliorer les délais d'obtention des titres d'identité, les préfectures incitent les communes à assurer ce service, notamment les plus grandes. La mairie va mettre en place ce service
- Legs d'une maison à la commune : l'acceptation de ce patrimoine sera soumise au conseil municipal à une prochaine séance.
- Eclairage public : pas d'éclairage le matin de fin mai à fin août.

**Séance levée à 23h00**